ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 2 février 2024

VÉLORUTION PÉRIGOURDINE

Rapport moral

Merci à toutes et tous d’être présents ce soir.

Nous souhaitons tout d’abord rendre hommage à notre ami Xavier DANIEL, administrateur de notre association depuis des années, et décédé la semaine dernière.

Par le passé, il avait représenté l’association auprès de différentes instances. Il avait été en particulier présent lors de l’expérience Campus, en assumant un temps les fonctions de trésorier. Empêché de participer physiquement aux réunions, pour des raisons personnelles, Xavier suivait le cours des échanges et des compte-rendus de réunions, et participait volontiers aux débats par échanges de messages. Par ailleurs, il était pressenti de nouveau cette année pour être membre du CA que l’on va redéfinir tout à l’heure.

Pour Vélorution Périgourdine, l’année 2023 s’est révélée de nouveau riche en activités variées, portées dans les trois directions que l’on cherche à animer et développer : l’atelier, la vélo-école et le militantisme. Notre objectif reste le même, favoriser l’usage du vélo dans sa pratique quotidienne et utilitaire. Aidés en cela par une conjoncture nationale encore très favorable, on peut considérer que l’idée du recours à la bicyclette comme une des solutions aux défis économiques et écologiques qui nous attendent, fait son chemin dans les esprits.

Tenter de montrer les multiples avantages du vélo dans les déplacements quotidiens reste la première tache à laquelle nous nous attelons. Nous connaissons par l’usage le côté pratique de notre véhicule favori, dans une ville où le trafic routier est souvent saturé et le stationnement des véhicules encombrants chaque jour plus difficile. Nous avons conscience de faire des économies en utilisant nos vélos, mais également d’en faire faire à la collectivité, en nous portant globalement mieux… Rendre l’espace urbain plus vivable avec des véhicules peu encombrants, quasiment silencieux et très peu polluants, c’est ce que nous contribuons à favoriser chaque jour.

Bien sûr, des résistances apparaissent partout, héritages d’une époque où le tout automobile était la règle des aménageurs urbains.

Nous entendons encore souvent exprimer l’idée qu’il n’est pas raisonnable d'utiliser son vélo dans l’environnement saturé de véhicules, tel que nous le connaissons à Périgueux. C’est une réticence que nous entendons et qui est à prendre en compte.

Créer un ensemble de voies sécurisantes pour les deux roues légers et formant un maillage permettant de prendre en compte une grande majorité des déplacements ; rééquilibrer les efforts d’aménagement de l’espace public au profit de modes de déplacements alternatifs au « tout automobile », voilà qui, en termes de surfaces dédiées ou de budgets alloués,

devraient être des priorités pour les aménageurs. Des exemples récents nous montrent que l'on y est pas encore. Nous y reviendrons.

Heureusement, pour rester positifs, beaucoup d'initiatives voient le jour, localement dans les communes ou communautairement grâce au Grand Périgueux, dont le schéma cyclable est une référence pour l'agglomération. De multiples initiatives sont déjà mises en œuvre : favoriser l'achat de vélos par des aides financières, proposer des vélos à la location à court ou moyen terme, (on peut saluer la proposition nouvelle de vélos disponibles à la gare de Périgueux, et à celle de Boulazac pour des courses rapides en ville), installer des propositions de parking à vélos vraiment protégés, ou des systèmes d'accroches de qualité, installer des points de remise en état des vélos avec quelques outils disponibles. Pour débattre de tout ceci, il faut organiser des concertations avec les groupes d'usagers de la voirie, dont nous faisons partie. Tout ceci fait partie du système-vélo que nous soutenons bien évidemment et au sein duquel nous souhaitons confirmer notre place.

Mais notre activité est avant tout une expérience humaine chaleureuse et enrichissante, ce dont peuvent témoigner tous ceux qui fréquentent notre atelier participatif installé 48 Allée du Port. Ils y trouvent une équipe de techniciens motivés, accueillants, et l'on constate que ce climat favorise le retour régulier de certains usagers qui de toute évidence s'y trouvent bien. Nous constatons avec plaisir que nos publics sont hétérogènes socialement, et que la mixité sociale qu'on y observe est une donnée qui nous caractérise et à laquelle nous tenons particulièrement.

La vélo-école est également un espace socialement riche d'échanges, c'est d'abord l'histoire de relations humaines, de confiance accordée, pour aboutir à une autonomie dans la mobilité des personnes concernées.

Institutionnellement, notre association a vécu en 2024 une situation inédite, avec la recherche d'un fonctionnement prévoyant 5 co-présidents, structure qui n'a pas répondu aux attentes, il faut le reconnaître. La relative fatigue des administrateurs constatée en 2022 était toujours présente l'an passé et la re-création d'un bureau issu d'un conseil d'administration renouvelé en 2024 constitue le défi majeur de notre organisation. En ce sens, l'année 2023 aura été une année de transition.

Heureusement l'association continue à bénéficier du soutien de ses financeurs et de ses membres, qui restent fidèles. Elle reste surtout riche de ses bénévoles, qui y trouvent non seulement un accomplissement dans la réalisation de son objet social, mais surtout une formidable communauté humaine. Il y a suffisamment d'énergie constructive dans tous les domaines ou nous nous investissons, pour qu'on puisse être raisonnablement optimistes quant à l'avenir de notre projet, que tous ses acteurs en soient ici remerciés !

Le président, le 2 février 2024,

Laurent PICHOT

Objet social :

Promouvoir l'usage de la bicyclette comme moyen de locomotion dans la ville de Périgueux et son agglomération

Réalisé à travers plusieurs activités :

- l'atelier vélo participatif,
- la vélo-école,
- le plaidoyer/militantisme.

Comme par le passé, nous avons poursuivi l'autonomisation des commissions représentant chacune de ces branches, chaque commission est animée par un.e administrateur.rice référent.e, qui fait le lien avec le Conseil d'administration.

L'atelier vélo (Jacques et Jean-Justin)

L'atelier participatif met à disposition des membres des outils et du savoir-faire (100 % bénévole), afin de permettre un entretien en autonomie de son vélo. Il participe à l'économie circulaire en récupérant des pièces sur les vélos qui sont donnés à l'association. Quand ils en ont le temps, les bénévoles en réparent également pour les remettre en circulation à prix (très) modique.

LE LOCAL

Notre atelier est situé dans Périgueux, à proximité du Pôle d'Échanges Multimodal. Il nous est mis gracieusement à disposition par le Grand Périgueux.
La récupération de la parcelle latérale sur le côté de la maison n'a pas encore pu être effectuée cette année. Nous en attendons beaucoup : entrée sécurisée, réaffectation des espaces, installation de stationnements vélos, entreposage du triporteur, …

LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER

Cette année a été **un temps de relance de nos activités sur une base régulière**, après le passage de Pauline qui s'y est fortement investie, jusqu'à l'été dernier, en repensant la fonction des différents espaces de notre local. Ensuite, le système de fonctionnement avec des horaires fixes d'ouverture au public le mercredi a été relancé, incluant une extension au samedi (14h-16h), avec un bon succès. Il repose sur une équipe de techniciens motivés, qui s'est étoffée de nouveau après l'été, et la présence rassurante de Jacques qui est très fréquemment présent lors des ouvertures du local. A noter l'engagement de Jean-Justin qui assure le plus souvent l'accueil des publics. Par ailleurs, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec un technicien hors des horaires réguliers.

L'Heureux Cyclage : réseau des ateliers vélo participatifs dont nous sommes membres

RENOVATION / REORGANISATION

A la rentrée scolaire, sous l'impulsion d'Elisabeth et de Jean-Justin, soutenus par une bonne équipe de bénévoles, le local s'est vu rénové et a retrouvé des couleurs, ce fut l'occasion d'un grand nettoyage, d'un réaménagement et d'une réorganisation de l'espace. Désormais, une pièce du bas est affectée à l'accueil des publics et au bureau de notre trésorière. Pièce agrémentée d'une fresque murale qui se visite !
Dans la salle de réunion en face, un projet de déco du mur opposé à l'entrée est en cours de réalisation, grâce à un projet défini avec une classe du lycée Claveille.

STATISTIQUES

L'atelier a reçu du public 72 jours de l'année (permanences ou rendez-vous). Les indicateurs en baisse sur l'activité de l'atelier doivent être rapportés à cette baisse du nombre de jours d'ouverture de l'atelier (109 jours d'ouverture en 2022). La baisse du nombre d'adhérents est évidemment à analyser de la même façon.

	2017	2018 (4 mois)	2019	2020	2021	2022	2023
Vélos récupérés	207	157	325	243	138	116	69
Vélos remis en circulation	**152**	**85**	**153**	**124**	**120**	**69**	**45**

LA POLITIQUE TARIFAIRE

Elle n'a pas changé, et nous tenons à conserver cet objectif central : les vélos doivent être remis en circulation au plus vite, et rester accessibles à tous les budgets, même les plus serrés. Cela signifie que souvent, sur les vélos que l'on nous apporte, nous ne facturons que les pièces neuves à prix coûtants, et les pièces d'occasion à prix très modique. Cette question est centrale dans notre politique associative, car elle détermine la poursuite de nos activités **sur une base strictement bénévole**.

LES ATELIERS MOBILES (LE VELO-CARGO)

Le triporteur financé grâce au budget participatif du Conseil départemental 2021 nous permet d'aller à la rencontre de nos publics, en transportant nos outils directement dans les quartiers. La question de son garage est toujours posée, là encore, l'aménagement de l'accès côté jardin sera déterminant comme solution de stationnement sécurisé à l'atelier.
Ce vélo-cargo, atelier mobile a été très utile cette année encore, dans le cadre des projets de politique de la ville, mais également avec les centres de loisirs ou les établissements scolaires.

Cet équipement est très utile pour intervenir lors des événements auxquels nous sommes invités, ou que nous coorganisons.

- Projet Mondoux vélo (7 interventions entre février et mars 2023)
- Opérations « Péri-express » : 2 interventions de remise en état de VTT, les 27 février et 20 mars.
- Sollicitation du Sans-réserve : Il était une voie (10 septembre)
- Forum des assos de Périgueux le 9 septembre
- Formation SRAV de l'UFOLEP le 25 septembre
- Méga vélo parade, le 1er octobre
- ...

Toutes ces actions sont reconduites en 2024.

CHÈQUES VÉLOS DU GRAND PÉRIGUEUX

Le Grand Périgueux subventionne l'achat de vélos d'occasion, afin de favoriser le recyclage (50% d'aide dans la limite de 50 €). Nous acceptons ces chèques.

BICYCODE

L'activité Bicycode consiste à graver un identifiant sur le vélo, et à l'intégrer dans une base nationale (Fichier National Unique des Cycles Identifiés). Cette activité est finalement peu demandée par les propriétaires de vélos. À des fins sécuritaires, nous pouvons graver à la demande tous les vélos remis en circulation.
Le Grand Périgueux nous loue occasionnellement la machine pour graver ses propres vélos, ce qui nous permet d'amortir en partie l'achat de la graveuse.

FORMATION

Cette année encore, nous proposons aux formateurs de s'inscrire à des formations de mécanique s'adressant aux bénévoles et prises en charge par l'association. Nous proposons aussi aux techniciens de financer une partie des temps de stage dans lesquels ils s'inscrivent de leur propre initiative. A Vélorution, nous considérons ces temps de formation comme essentiels pour nos bénévoles, qu'ils concernent la vélo-école ou l'atelier. Toutes les propositions sont bienvenues.

DEUX TEMPS FORTS DE L'ANNEE : MONDOUX VELO ET LES RENCONTRES REGIONALES D'ATELIERS VELOS

Sur les mois de février et mars 2023 s'est déroulé **un projet de quartier aux Mondoux**, avec la collaboration de Maison24, l'association Le Chemin et la Sécurité routière. L'objectif de redynamiser l'usage du vélo dans le quartier a été visé de plusieurs façons, ciblant les enfants et adultes, mais en particulier grâce à l'atelier mobile qui s'est proposé à chaque fois de remettre en état les vélos, essentiellement ceux des enfants, avec un vrai succès. Et grâce à la mobilisation de techniciens, nous avons pu offrir une douzaine de vélos remis en état pour l'occasion, aux enfants du quartier à l'issue du projet, lors de la journée festive de conclusion, très réussie.

Par ailleurs, le week-end du 30 septembre, **nous avons accueilli 17 techniciens de toute la région, représentant 10 ateliers**. Le programme varié a semblé convenir à ce public, et l'on ne peut que se réjouir de ce temps de partenariat développé avec la mairie de Périgueux, nos amis Les Tistous de Chancelade et nos amies de l'asso « Des jantes et des gens ». Dans le programme figurait un grand moment de convivialité et de revendication pro-vélo, avec la méga techno parade by night, sur laquelle nous reviendrons et qui a rassemblé 200 cyclistes, cette fois avec une coorganisation efficace avec Virus et le Sans-Réserve. Nous avons convenu avec eux de la reprise de cet événement cette année 2024, date prévue : le samedi 5 octobre.

La vélo-école (Laurent et Dominique)

La vélo-école vise l'apprentissage du déplacement à vélo, ou la reprise de confiance pour une "remise en selle". Elle s'adresse à tous, adultes comme enfants. L'inclusion des scolaires dans nos activités pourra se faire par le biais du programme SRAV (Savoir Rouler à Vélo), que nous pouvons désormais mettre en œuvre selon nos moyens humains. Nous avons obtenu en 2022 un agrément de l'éducation nationale, par l'intermédiaire de la FUB qui portait cette démarche près du ministère.

Cadre de fonctionnement

Les conditions habituelles de notre fonctionnement prévoient que les premières séances de vélo-école ont lieu dans l'école Clos-Chassaing, gracieusement mise à disposition par la Ville de Périgueux. Les vélos sont des Péri-vélos, prêtés par le Grand Périgueux (Périmouv). Les conditions de fonctionnement sont de ce fait très confortables grâce au soutien de ces collectivités. Des mises en situation ont également lieu au Parc de la Source, sur la voie verte, ainsi que sur la voirie. Nous avons obtenu cette année l'usage du local de stockage de vélos au Parc de la Source, une convention a été signée avec la mairie.

Les encadrants sont tous.tes bénévoles, et formé.es (formation d'Initiateur Mobilité Vélo - IMV). Les séances sont facturées au prix modique de 5 € (exceptée la première séance gratuite).

L'adhésion à l'association est demandée pour être intégré à l'école.

Fonds de solidarité

Afin de permettre l'accès à tou.tes à la vélo-école, un fonds de solidarité a été institué. Il permet de financer, après examen de la demande, les séances d'une personne sans ressources.

Statistiques

		2021	2022	2023
Nombre d'élèves accueilli.es	17		26 + 9 PV	38 + 8 PV
Nombre d'élèves ayant fini leur formation		3	12	11
Répartition Hommes/Femmes		15 ♀ 2 ♂	31 ♀ 4 ♂	45 ♀ 1 ♂
Élèves qui nous ont été adressé.es par des services sociaux (APARE, ASD, SAVS)		8	6	4
				PV = politique de la ville

Structuration de l'activité

Des outils de gestion sont mis en place pour la répartition des élèves entre formateurs et le suivi des séances, mais aussi pour le suivi de la progression des élèves (livret de progression).
Des réunions de tous les IMV sont proposées chaque trimestre pour faire le point sur l'activité.

Savoir Rouler À Vélo

Nous participons à ce programme lancé par l'Éducation nationale, et nous essayons de répondre aux sollicitations des écoles et/ou des centres de loisirs, selon les moyens en formateurs que l'on est en mesure de proposer.

Jusqu'ici, Vélorution a été sollicitée pour des projets particuliers, comme l'accompagnement de classes en sortie (partenariat avec l'USEP) ou la journée thématique SRAV organisée par Jeunesse & Sports. Dominique a participé en 2023 au groupe de travail concernant les secteurs social et médico-social.

Savoir Rouler À Vélo en sortant de l'école primaire

LES ACTIONS "POLITIQUE DE LA VILLE "

En 2023, nous avons poursuivi les actions dans le cadre des "quartiers politique de la ville" de l'agglomération.
Ces actions ont été en partie financées par : l'État, le Grand Périgueux et la ville concernée (Périgueux).
Cette année, ce sont des sessions de vélo-école qui ont été menées.

Le centre social du **Gour-de-l'Arche** a de nouveau recruté des "élèves", essentiellement des mamans du quartier. Celles-ci ont bénéficié de notre accompagnement (en tant que formateurs IMV). Cette formation se poursuit et s'achève en 2024 avec un groupe hyper motivé, et très solidaire.
À l'issue de la session, certaines d'entre elles pourront continuer à fréquenter la vélo-école (hors projet subventionné) pour parfaire leur apprentissage.

Par ailleurs, la vélo-école a pris sa part dans le développement du projet « **Mondoux vélo** », en proposant des parcours d'habileté technique à des enfants et des adolescents, et l'activité « vélo-école » à ds adultes. Ce projet, reconduit en 2024, soutenu par la ville et par le Grand Périgueux, se développe sur un quartier dit « fragilisé ».

Nous sommes ravis de mener ces actions, qui nous permettent d'étoffer notre réseau local, en rencontrant les habitants, les acteurs sociaux et d'autres intervenants, afin d'imaginer de prochaines collaborations. Nous souhaitons inscrire ce type de projet dans la durée, en voyant s'il est possible d'étendre notre action au quartier du Bas-Toulon, initialement concerné (pour la vélo-école adultes). L'étoffement du groupe de formateurs IMV devrait permettre d'envisager cette extension, et pourquoi pas de proposer cette démarche à d'autres communes concernées par la présence de quartiers dits « prioritaires » ou « fragilisés ».

Le militantisme/plaidoyer (Léa, Antoine et Bertrand)

Le militantisme regroupe les activités de représentation, de lobbying, de sensibilisation du public et de mobilisation des cyclistes du quotidien.

Mobilisation/sensibilisation (Léa)

Véloparade

Le constat d'échec relatif de notre dernière vélo-parade, coïncidant avec celui de Virus (associé au Sans réserve) qui était de son côté également déçu de la fréquentation de sa techno parade, nous a amené à envisager un partenariat, ce qui s'est avéré un choix efficace, puisque lors de notre rassemblement de fin septembre, **environ 200 personnes se sont retrouvées dans une ambiance très festive**, ce type de déambulation étant aussi l'occasion de revendiquer la réappropriation de l'espace public au profit du vélo.

Évènement festif autour du vélo

Nous avons participé à un autre évènement organisé par le Sans Réserve :

- Isle était une voie, déambulation musicale sur la voie verte. Nous nous mettons à disposition de l'organisation pour encadrer le groupe, et proposer l'assistance de notre atelier mobile (le vélo cargo) pour toutes les petites assistances techniques aux cyclistes.

Tenue de stands

Nous avons été présents, sur invitation de la mairie, au :

- Forum des associations de Périgueux.

Vigilo

L'application est peu utilisée, aussi bien par les cyclistes que par les communes. Le faible nombre de signalements ne convainc pas les communes d'utiliser l'outil, et inversement, l'absence de prise en compte

rapide des signalements décourage les cyclistes d'en déposer. Pour autant, comme aucun autre outil ne propose le même service, nous avons décidé de le maintenir en activité. Elle pourrait faire l'objet d'une opération de relance, cette année.

Représentation – lobbying (Antoine)

Comités vélo

À **Trélissac** :
Le comité vélo est réuni ponctuellement. Des aménagements ont été réalisés (zones 30, aménagement des Garennes, installation de stationnement vélo, ...), sont en cours (rue Zola, zones 30, ...), ou en projet (sécurisation traversée avenue Grandou, quartier des Romains, ...).

Marsac-sur-l'Isle a mis de son côté en place une CVCB (Chaussée à voie centrale banalisée) très efficace pour renforcer le sentiment de sécurité des cyclistes. Elle a réuni son comité vélo récemment pour présenter un projet cyclable ambitieux qui favoriserait à terme la jonction de Coulounieix-Chamiers à Marsac, les déplacements dans le centre de Marsac et l'accès aux zones résidentielles sud par une voie verte. Notons aussi la volonté de mise en place dans les années à venir d'une passerelle sur la voie ferrée pour permettre aux cyclistes et piétons de rejoindre la voie verte en sécurité à partir du centre.

Le maire de **Champcevinel** nous a reçus, présentant un projet cyclable à venir du côté du rond-point du Pouyaud. Il a accepté de supprimer des barrières dangereuses, mais sans mettre en place de comité vélo régulier.
Nous espérons pouvoir présenter notre expertise d'usage sur tous ces projets avant leur mise en place.

D'autres avancées significatives se font sur d'autres communes, mais avec un niveau de communication variable. Si **Boulazac-Isle-Manoire** a des projets cyclables certains, Vélorution n'est pas conviée à proposer son expertise d'usage et les barrières dangereuses signalées n'ont pas été retirées.

En revanche, **Coulounieix-Chamiers** s'est montrée à l'écoute en construisant de nouveaux aménagements et en ajoutant une signalétique

cyclable dans l’avenue Charles de Gaulle (cédez le passage cyclable et SAS vélo). La rue des frères Marty aura prochainement une piste cyclable double-sens selon un projet présenté à Vélorution et la route de Marival sera prochainement associée à une piste double-sens cyclable séparée des voitures pour une bonne part.

Chancelade avait présenté l’ébauche d’un projet ambitieux d’un raccordement cyclable allant de l’Isle jusqu’à Château l’Evêque, mais sans que nous n’en ayons plus de nouvelle depuis un an.

Le **Grand Périgueux** engage sa mise à jour du schéma cyclable avec la création d'axes interurbains. Nous apprécions la mise en place cette année d’un Comité vélo sur le même modèle que les mairies, et nous continuons à participer à son "Comité des partenaires des mobilités", qui concerne toutes les mobilités.

Pour faire le bilan, quoique mitigé, il montre une forte dynamique des communes limitrophes de Périgueux qui semblent s’être enfin emparées du problème de la mobilité active.

A **Périgueux**, nous regrettons que **sur tous les travaux effectués en 2023, aucun ne prévoit d'itinéraire cyclable**, par exemple, pour la rue Wilson et l’allée du Port. Nous avons adressé un courrier fin décembre à Madame la Maire demandant une mise en conformité de ces voies avec la loi Laure. Le réaménagement de l’allée du port représente une occasion manquée de réaliser la jonction entre le centre de Périgueux et la voie verte. Cette connexion cyclable était clairement justifiée et les indications du CEREMA montrent de façon évidente que, même en zone 30, une séparation des flux était nécessaire compte tenu de la densité de circulation (document ci-dessous). Selon les réponses apportées par la mairie, Vélorution étudiera les recours institutionnels qui sont les siens pour obtenir satisfaction quant à ces aménagements attendus.

V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	

Autre regret : sauf erreur de notre part, les bornes d'auto-réparation promises n'ont pas été installées.

Nous aurions aimé pouvoir étudier tous ces sujets et en débattre, or **en 2023, un seul rendez-vous de comité vélo a été proposé** (Périgueux, ville apaisée) qui s'est tenu au mois de juin.

Pour autant, le passage de la ville en zone 30 est à saluer, ainsi que le soutien à l'ouverture d'un nouvel atelier d'auto-réparation au Gour de l'Arche. Nous apprécions également le soutien renouvelé à notre vélo-école, l'aide aux projets de quartiers auxquels nous participons.

Malgré l'absence d'une réelle dynamique en faveur du vélo à Périgueux en 2023, ces actions participent, à leur mesure, au développement du système-vélo que nous appelons de nos voeux.

Rencontre du conseil départemental

Une rencontre a notamment permis d'aborder, une nouvelle fois, les obligations légales du département lors des réaménagements de voirie.

CODEV

Le Conseil de développement est une instance du Grand Périgueux dont nous sommes membre. Nous avons participé à son groupe de travail sur les mobilités.

LEADER

Nous sommes membre du groupe d'action local, qui participe à la sélection des projets qui seront subventionnés grâce à ces fonds européens.

FUB

Nous restons membres de **la Fédération des Usagers de la Bicyclette**, qui s'impose de plus en plus comme un vrai pouvoir d'influence au niveau national.

Depuis 2022, la FUB propose une grande offre de webinaires pour monter en compétences et confronter les expériences.

Elle offre des campagnes nationales auxquelles nous nous rallions volontiers, quelques exemples :

- Employeur pro-vélo
  Label ouvert aux entreprises qui favorisent l'usage du vélo par leur.es salarié.es.
- Alvéole plus
  Aide au financement de stationnements vélos sécurisés.
- Mai à vélo
  Des animations autour du vélo en mai !
- Cyclistes, brillez !
  Actions autour de la visibilité des cyclistes, lors du passage à l'heure d'hiver, non-réalisé en 2023, mais à reprendre en 2024 avec la Sécurité routière.

Gestion

Développement

La baisse importante du nombre d'adhérents l'an passé s'explique par la réduction du nombre de jours d'ouverture de l'atelier en 2023.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membres	**50**	**71**	**111**	**204**	**254**	**229**	**120**

Démocratie interne

10 réunions mensuelles du CA se sont tenues. Afin d'améliorer le partage des tâches, une expérimentation de **travail en co-présidence** a été menée, chaque vice-président.e ayant un pôle en responsabilité. Ce montage n'a pas porté les fruits qu'on pouvait en espérer.

Subventions

Des municipalités nous soutiennent régulièrement : **Champcevinel, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac, Sanilhac et Trélissac, ainsi que la Ville de Périgueux** qui prête également des locaux à la vélo-école, la salle de la maison des associations où nous sommes.

Le Grand Périgueux continue d'apporter un soutien en nature conséquent (mise à disposition du local + flotte Périvélos).

L'État continue de nous soutenir, par le biais Jeunesse et sports (Fonds de développement de la vie associative). Les projets "politique de la Ville" panachent également des financements.

Décompte du temps bénévole

Le chantier est à reprendre en 2024. Avec les indicateurs que nous avons cette année, nous pouvons livrer ces données sur notre activité :

	Nombre d'heures / Valorisation (20 € /heure)			Total
	Administratif/ plaidoyer	Vélo-école	Atelier	
2022	940	880	1119	2939
	18800	17600	22380	58780 €
2023	**623**	**320**	**1267**	**2210**
	12460	**6400**	**25340**	**44200 €**

Partenariats

Nous avons organisé une rencontre régionale des ateliers d'auto-réparation, sous la houlette du réseau L'Heureux Cyclage, et avec la coopération de nos collègues de **Des Jantes et Des Gens**, la nouvelle association installée au Gour de l'Arche et dont nous salons la création. Participaient également nos amis de **la FFCT** (Fédération française d e Cyclotourisme). La ville de Périgueux nous a soutenus matériellement.
Le projet des Mondoux s'est développé grâce au soutien de la Sécurité routière, de l'association Le chemin, Maison 24, et financièrement le Grand Périgueux, et la ville de Périgueux.

Communication

Nos principaux outils de communication sont :

- site internet à l'adresse https://velorution-perigourdine.fr
- newsletter mensuelle
- page Facebook + Instagram
- plaquettes : présentation générale de l'asso + spéciale vélo-école.

Lettre d'information

L'infolettre sort en fonction de l'actualité.

Pages réseaux sociaux

Les abonnés à la page Facebook continuent à croître, légèrement : 1100 en 2023 (1081 en 2022).
11000 utilisateurs atteints en 2023 contre 10500 en 2022 .
144 abonnés Instagram.

Médias locaux

Par ailleurs, nous pouvons compter sur de bonnes reprises par les médias locaux, qui nous accordent globalement une couverture favorable, en particulier la presse quotidienne (Dordogne Libre et Sud-Ouest).

VÉLORUTION PÉRIGOURDINE

Association loi 1901, enregistrée sous le n° W243005136 à la Préfecture de Périgueux - SIREN 848 210 936

https://velorution-perigourdine.fr

Vélorution périgourdine

@velorution_perigourdine

Correspondance : Maison des associations - 12 cours Fénelon – 24000 PERIGUEUX
contact@velorution-perigourdine.fr

Atelier : 48 allée du Port – 24000 PERIGUEUX
atelier@velorution-perigourdine.fr

Vélo-école : velo-ecole@velorution-perigourdine.fr

Chiffres-clé 2023 :

120 membres

2 939 heures de bénévolat

72 jours d'accueil des publics à l'atelier

Dons défiscalisables sur http://www.HelloAsso.com